



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ EN DROIT DES ANIMAUX

Ce Diplôme d'Université vise à combler un vide dans les enseignements juridiques.

Le droit des animaux sera examiné de la manière la plus exhaustive possible. Ainsi les aspects théoriques et pratiques seront évoqués notamment en droit civil, en droit pénal, en droit rural et en droit de l'environnement. Il est en effet important de dispenser un enseignement permettant de lier l'ensemble de ces domaines.

Cette approche sera complétée par le droit international, le droit européen et le droit constitutionnel comparé afin de bien faire le point sur le statut des animaux.

L'animal sera aussi appréhendé sous le prisme de l'histoire, de l'anthropologie, de l'éthologie et de la philosophie, etc.

L'enseignement du droit du vivant et de la Jurisprudence de la Terre permettra d'envisager les animaux dans leur rapport avec la Nature, en abordant les questions, prégnantes dans l'actualité, et sous l'angle juridique, de la biodiversité et de la préservation des écosystèmes.

Les découvertes scientifiques récentes seront également mobilisées pour saisir l'enjeu des futures réformes du droit des animaux.

OBJECTIFS

Les objectifs visés sont les suivants :

- > Sensibiliser à la question fondamentale de la place des animaux dans notre société.
- > Connaître les enjeux d'une réglementation en France, dans l'Union européenne et dans le monde.
- > Acquérir les fondements nécessaires à la maîtrise du droit des animaux.
- > Approfondir la réflexion juridique et enrichir sa culture générale sur l'animal par une approche multidisciplinaire.
- > Apprendre les bons réflexes juridiques pratiques.

Formation continue :

N° déclaration d'activité : 93 83 P00 26 83 délivré par le Préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur
Siret : 198 307 662 00017

Prise en charge possible du FIF-PL : fonds pour la formation professionnelle des salariés et des indépendants - En fonction des critères votés par la Commission Professionnelle.

MODALITÉS



Formation 100 % à distance

Durée des études :

- > Du 22 mars 2025 au 5 juillet 2025
- > 78 heures
- > 1 jour/semaine : les samedis

Lieu de rattachement du diplôme :

- > UFR Droit de Toulon

Informations :

- > T. 04 94 46 75 28
- > dfpa@univ-tln.fr



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

- > **Caroline REGAD**
Enseignant-chercheur
- > **Cédric RIOT**
Enseignant-chercheur

INTERVENANTS :

- > Enseignants-chercheurs
- > Juges
- > Magistrat du Parquet (substitut du Procureur)
- > Avocats
- > Chargé de mission au Conseil de l'Europe



SUSTAINABLE
DEVELOPMENT GOALS

In support of and in partnership with the United Nations
Harmony with Nature Programme



FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET ALTERNANCE

UNIVERSITÉ DE TOULON

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS 78H

CONFÉRENCES INAUGURALES (3H)

MÉTHODOLOGIE (3H)

STATUT DE L'ANIMAL (9H)

PRATIQUE DU CONTENTIEUX CIVIL (6H)

DROIT PÉNAL – ASPECTS THÉORIQUES (9H)

DROIT PÉNAL – ASPECTS PRATIQUES (3H)

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN
DES ANIMAUX (9H)

DROIT CONSTITUTIONNEL COMPARÉ DES ANIMAUX (6H)

DROIT RURAL (9H)

APPROCHE HISTORIQUE ET ANTHROPOLOGIQUE
DU DROIT DES ANIMAUX (9H)

DROIT DU VIVANT, ENVIRONNEMENT
ET JURISPRUDENCE DE LA TERRE (6H)

OUVERTURE AUX SCIENCES (DROIT VÉTÉRINAIRE,
ÉTHOLOGIE, NEUROSCIENCES...) (6H)



CALENDRIER

› Candidature :

Du 6 janvier au 14 février 2025
(date limite de retour des dossiers)

› Candidature sur eCandidat :

callisto.univ-tln.fr/eCandidatFP/

› L'autorisation d'inscription est délivrée par une commission d'accès au diplôme après examen du dossier.

TARIFS 2024-2025*

› Paiement personnel : 930,00 €

› Prise en charge : 1 150,00 €

› Étudiant UTLN : 250,00 €

› Droits universitaires en sus du coût pédagogique : 175 €*

* Toute formation est dûe selon les modalités prévues dans le contrat de formation.

Tarifs et droits pour l'année en cours susceptibles de modification pour l'année suivante.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

› L'évaluation prend la forme d'un mémoire de recherche réalisé sous la direction de l'un des intervenants du diplôme. L'étudiant soutiendra son mémoire lors d'un grand oral qui comprendra, en outre, des questions posées au regard de l'ensemble du programme du Diplôme d'Université.

› Le Diplôme d'Université est délivré sous réserve d'avoir assisté à l'ensemble des enseignements et d'avoir obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20.

PRÉ-REQUIS

› Niveau minimum BAC+2 ou équivalent, ou travaillant depuis au moins 5 ans dans une institution en lien avec le monde animal. L'accession sera subordonnée à l'examen du curriculum vitae du candidat ainsi qu'à une lettre de motivation.

› Prérequis matériel : Les prérequis demandés en matière d'équipement sont un ordinateur de bureau ou portable muni de caméra et audio (internes ou externes) et d'un accès internet.

EFFECTIF

› 25 étudiants au maximum.

› L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

HANDICAP

› Toutes les informations sur le handicap à l'université de Toulon : www.univ-tln.fr/-Handicap-.html



PUBLICS CONCERNÉS

Peuvent être candidats au D.U. :

- › Le diplôme universitaire en droit des animaux s'adresse aux personnes souhaitant acquérir ou approfondir la connaissance des règles applicables au droit des animaux et désireuses de bénéficier d'un éclairage nouveau ainsi que de solides compétences en la matière.
- › Il s'adresse aux agents des collectivités territoriales ou de l'État, avocats, magistrats, vétérinaires, responsables d'associations en lien avec le monde animal, journalistes, chercheurs, étudiants de toutes disciplines (droit, médecine, biologie, autres sciences...), et plus généralement à toute personne intéressée disposant des prérequis mentionnés sur la présente page (voir ci-dessous).

CONDITIONS D'ACCÈS

- › Niveau minimum BAC+2 ou équivalent, ou travaillant depuis au moins 5 ans dans une institution en lien avec le monde animal.
- › Sur ce prérequis, l'accession sera subordonnée à l'examen du curriculum vitae du candidat ainsi qu'à une lettre de motivation.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- › La démarche pédagogique appliquée par les formateurs est adaptée aux apprenants et vise à faciliter l'apprentissage.
- › Au cours de la formation, plusieurs méthodes seront appliquées telles que les méthodes interrogative, active et expérientielle, basées sur le questionnement, la participation active et la mise en œuvre d'un projet en situation réelle.
- › Les enseignants croisent diverses modalités pédagogiques qui se révèlent complémentaires et permettent en fonction des objectifs des diplômes, d'optimiser le temps d'étude : enseignements en présentiel, hybrides et à distance. Pour cela, ils peuvent s'appuyer au sein de l'université de Toulon, sur de nombreux équipements et outils numériques.
- › Une bibliographie sur la thématique du diplôme est fournie aux stagiaires pour poursuivre leur apprentissage.

DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ALTERNANCE

Bâtiment V1 | Campus de La Garde | CS 60584 | 83041 TOULON CEDEX 9
Tél. 04 94 14 22 50 | Email : dfpa@univ-tln.fr

Secrétariat pédagogique : UFR Droit de Toulon

35 avenue A. Daudet - BP 1416 | 83056 TOULON CEDEX | Tél. 04 94 46 75 28

L'Université de Toulon
sur les réseaux sociaux

